

“ 1<sup>er</sup> grief. Il consiste à contester l'état de communauté de biens, dans les temps primitifs des colonies américaines. Qu'il me suffise de dire que c'est un fait établi d'une manière incontestable par Bancroft, et que Howison, dans son *Histoire de la Virginie*, décrit tous les détails de ce régime et de ses conséquences. Ce sont, dira-t-on peut-être, des autorités de seconde main ; soit, mais leur main est assez forte pour qu'un critique puisse compter avec elle.

“ 2<sup>e</sup> grief. “ Les concessions françaises, ai-je dit, étaient disposées en parallélogrammes, et les concessions anglaises en carrés ! ” Cette assertion semble fort ridicule au journal la *Nation*. Il est possible qu'à New-York on ait perdu ces choses de vue, mais je n'ai besoin ici de recourir à aucune autorité, c'est un fait topographique ; je l'ai observé moi-même depuis les bords de l'atlantique jusqu'en les rives du Mississippi, et l'ose dire qu'il est familier à tous ceux qui ont étudié les pays où les vieilles colonies françaises sont en contact avec les colonies anglaises.

3<sup>e</sup> grief. J'aurais confondu, assure-t-on, *Genesee* (sic) avec le fort Latour, et avec le fort de Naxoat ! Or *Genesee* est au centre de l'État de New-York, dans l'intérieur des terres ; comment aurais-je pu confondre les forts situés sur le fleuve Saint-Jean avec cette localité ?

“ Je crains que le rédacteur de la *Nation* n'ait pris le Pirée pour un homme, et qu'il n'ignore lui-même qu'il y avait sur le Saint-Jean un lieu nommé Jemsek ou Gemsek, près duquel Latour bâtit un fort vers 1630 ou 1632, lequel fort fut appelé pendant sa vie le *fort Latour*, puis reprit le nom de Jemsek, sous lequel les Anglais l'occupèrent en 1654, et sous lequel ils le remirent à M. de Grandfontaine, le 27 août 1670, suivant un procès-verbal dont je tiens la teneur à la disposition de mon aimable contradicteur, qui aime si fort les *autorités de première main* : cela embellira sa collection ! L'usage de ce fort de Jemsek fut ensuite concédé au sieur de Soulauges, le 20 octobre 1672, toujours par un acte authentique que l'éditeur de la *Nation* fera bien de se procurer.

“ 4<sup>e</sup> grief. On m'accuse d'avoir confondu Portsmouth avec Pemaquid. Or, je n'ai jamais parlé de Pórtsmouth, et je crains fort qu'il n'y ait là sous roche, comme ci-dessus, l'ignorance d'un document — dont je pourrai aussi enrichir la collection de notre amateur — sous la signature de M. de Villieu.

“ 5<sup>e</sup> grief. J'ai osé dire que les colonies françaises étaient agricoles ! Le rédacteur de la *Nation* prétend qu'elles vivaient de leur commerce de fourrures. Non, monsieur, elles en mourraient plutôt, mais elles vivaient bien du grain et du bétail que produisaient les familles laborieuses qui peuplaient les seigneuries agricoles ; et ici encore j'aurai le plaisir d'accroître le nombre de vos documents de première main.

“ Les quatre derniers recensements agricoles que nous pos-